

Annexe 2 : CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Mise à jour : mars 2025

OBJET ET CHAMP D'APPLICATION

Toute commande de prestation implique l'acceptation sans réserve par l'acheteur et son adhésion pleine et entière aux présentes conditions générales de vente qui prévalent sur tout autre document de l'acheteur, notamment sur ses conditions générales d'achat.

DOCUMENTS CONTRACTUELS

- ALTIDEM transmet au client un devis, un contrat ou une convention de prestation.
- Le client s'engage à retourner à ALTIDEM un exemplaire signé dans les plus brefs délais accompagné des références nécessaires à la facturation.
- Une attestation de réalisation pourra être envoyée au client à l'issue de la prestation.

PRIX, FACTURATION ET RÈGLEMENTS

Tous les prix sont indiqués en hors taxes et doivent être majorés de la TVA au taux en vigueur (20%). Toute prestation commencée est due en totalité.

Les factures sont payables sans escompte et à l'ordre d'ALTIDEM.

- Un acompte pourra être demandé à la commande. Cette information figurera sur le devis et/ou le contrat. Cet acompte restera acquis à ALTIDEM en cas d'annulation par le client.
- Le solde est dû à réception de la facture.
- En cas de non-paiement à l'échéance, ALTIDEM se réserve le droit de suspendre toute prestation en cours et/ou à venir.

Les frais annexes (déplacement, hébergement, restauration) restent à la charge du client et seront refacturés par ALTIDEM.

PÉNALITÉS DE RETARD

Tout retard de paiement entraînera des pénalités fixées à une fois et demie le taux d'intérêt légal. Conformément à la loi, une indemnité forfaitaire de 40€ sera due pour frais de recouvrement.



CONDITIONS D'ANNULATION, DE REPORT ET DE MODIFICATION

En cas d'annulation de la prestation par le client :

- Entre le 11ème et le 15ème jour ouvré avant la prestation : 50% du montant total est dû.
- Entre le 10ème et le 5ème jour ouvré avant : 70% du montant total est dû.
- Dans un délai inférieur à 5 jours ouvrés : 100% du montant total est dû.

En cas de renoncement par ALTIDEM à l'exécution de la présente convention avant la date de démarrage de la prestation de formation en objet, ALTIDEM s'engage au remboursement des frais engagés à titre de dédommagement, réparation ou dédit.

Toute demande de report de la session de formation par le client devra être formulée par écrit et validée par ALTIDEM. Un report demandé moins de 7 jours ouvrés avant la date de la formation pourra faire l'objet d'une facturation partielle de la prestation par ALTIDEM après évaluation du préjudice occasionné.

Toute modification du contenu ou de la durée de la formation devra être convenue d'un commun accord entre ALTIDEM et le client, et pourra entraîner une réévaluation tarifaire.

INFORMATIQUE ET LIBERTÉS

Les informations personnelles collectées sont destinées à la gestion des commandes et pourront être transmises à des partenaires contractuels. Conformément à la loi, le client peut exercer ses droits d'accès et de rectification.

LOI APPLICABLE ET LITIGES

Les présentes CGV sont soumises à la loi française. En cas de litige, les parties s'efforceront de trouver une solution amiable. À défaut, le client peut recourir gratuitement à un médiateur de la consommation conformément aux dispositions du Code de la consommation. Les coordonnées du médiateur compétent seront communiquées sur demande. Si aucune solution amiable n'est trouvée, le tribunal compétent sera celui du siège social d'ALTIDEM.